MONTERFIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 16/03/2026
Reçu en préfecture le 16/03/2026
Publié le
ID : 035-213501877-20260312-202623-DE

SEANCE DU 12 MARS 2026

Date de convocation :		5 MARS 2026
Date d'affichage :		6 MARS 2026
Nombre de conseillers :		
EN EXERCICE :		**15**
PRESENTS :		**14**
VOTANTS :		**15**

L'an deux mille vingt-six, le douze Mars à vingt heures
Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire sous la présidence de Michel DUAULT, Maire.

Etaient présents :
MM DUAULT Michel - GLAIS Marie-Thérèse – LECHEVALIER Casimir - NOGUES Sandrine, Adjoints
MM BARAZER Nona - BLOT Anthony - ELIE Laëtitia – HERVAULT Olivier – JAMIN Sandrine – PILLET Frédéric – QUIGNON Olivier – RATTINA Sandra - RUBIN Sylvie - THOMAS Aurélie
formant la majorité des membres en exercice.

Absent excusé :
M THOMAS Yvonnick a donné pouvoir à M DUAULT Michel

Secrétaire de séance : M QUIGNON Olivier

DELIBERATION N° :	2026-23

OBJET DE LA DELIBERATION :
Déclaration d'intention d'aliéner parcelle B 1713

Michel DUAULT, Maire, expose aux membres présents qu'il a été reçu en mairie une déclaration d'aliéner située dans le périmètre du Droit de Préemption Urbain :

Il s'agit de la parcelle située :

- B 1713 23 Rue Saint-Génulphe superficie 357 m2

Dossier N° 035 187 26 00001

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

-DECIDE de ne pas faire valoir le droit de préemption urbain de la Commune.

POUR COPIE CONFORME
AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

A MONTERFIL, le 13 Mars 2026

MAIRIE DE MONTERFIL (Ille et Vilaine)

Le Maire,

Michel DUAULT